House of Sport, RA Centre
2451 promenade Riverside Dr
Ottawa, ON K1H 7X7
Canada

T 613 260 3669
E info@speedskating.ca

speedskating.ca
patinagedevitesse.ca

Updated: October 1, 2024

Dear Athletes,

I hope this message finds you well. I want to update you on the regulations regarding the use of National Team racing suits for athletes who have represented Canada in the past but are no longer part of the National or NextGen Teams.

As per SSC Rule "C4-300 | National Team Suits" athletes must refrain from wearing any competition uniform identified as belonging to a national team unless they are currently a member of that team during the competition season.

If you're no longer part of the National or NextGen Teams but need to wear an SSC racing suit from previous seasons because your training centre or PTSO doesn't currently have suits available, please make sure to get special permission from the High-Performance Director (HPD) or SSC Technical Representative for the event. We understand these situations can arise, and we're happy to work with you to ensure everything is in order. However, keep in mind that not following this process could lead to a suspension from the competition.

2024-25 National Team Training Partners will be permitted to wear National Team racing suits through the 2024-25 season.

Also, SSC Rule "C4-300 | National Team Suits" will be in full effect for the Canada Cup 1 event January 2-5th, 2025.

We appreciate your understanding and commitment to upholding the integrity of our sport and National Program. If you have any questions or need further clarification, feel free to reach out.

Best regards,

Mark Wild
Director – High Performance Long Track
T 403-589-7976
E mwild@speedskating.ca

Mise à jour: 1 octobre 2024

Chers athlètes,

J'espère que ce message vous trouvera en bonne santé. J'aimerais vous informer des règlements concernant l'utilisation des combinaisons de course de l'équipe nationale pour les athlètes qui ont représenté le Canada dans le passé, mais qui ne font plus partie de l'équipe nationale ou de l'équipe NextGen.

Conformément au règlement de PVC « C4-300 - Combinaisons de l'équipe nationale », les athlètes doivent s'abstenir de porter tout uniforme de compétition identifié comme appartenant à une équipe nationale, à moins qu'ils ne soient actuellement membres de cette équipe au cours de la saison de compétition.

Si vous ne faites plus partie de l'équipe nationale ou de l'équipe NextGen, mais que vous devez porter une combinaison de course de PVC des saisons précédentes parce que votre centre d'entraînement ou votre PTSO n'a pas de combinaison disponible, veuillez vous assurer d'obtenir une permission spéciale du directeur de la haute performance (DHP) ou du représentant technique de PVC pour l'événement. Nous comprenons que ces situations peuvent se produire et nous sommes heureux de travailler avec vous pour veiller à ce que tout soit en ordre. Cependant, n'oubliez pas que le fait de ne pas suivre ce processus pourrait mener à une suspension de la compétition.

Les partenaires d'entraînement de l'équipe nationale 2024-25 seront autorisés à porter les combinaisons de course de l'équipe nationale jusqu'à la saison 2024-25.

De plus, le règlement de PVC « C4-300 - Combinaisons de l'équipe nationale » sera en vigueur pour l'événement de la Coupe Canada 1, du 2 au 5 janvier 2025.

Nous apprécions votre compréhension et votre engagement à maintenir l'intégrité de notre sport et de notre programme national. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'éclaircissements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci,

Mark Wild
Director – High Performance Long Track
T 403-589-7976
E mwild@speedskating.ca